

**Compte-rendu de la 21ème Conférence des directions–GEPso–PEGASE,
du mardi 7 mars 2023**

Prochaines réunions ZOOM le lundi 3 avril de 9h30 à 10h30

et le mardi 9 mai de 9h30 à 10h30

Participants : Guillaume Albert (Charleville-Mézières), Jeanne Cornaille et Chloé Valls stagiaire (GEPso), Emilie Beudaert (Dainville), Véronique Lehongre (Grenoble), Christelle Faucitano (Nîmes), Frank Gaumard (Mulhouse), Bruno Castrec (La Roche), Mathilde Barbette et Emeline Joly – stagiaire de direction – (Marseille), Daniel Rousseau et Mireille Rozé pour l'ECNP.

Ordre du Jour :

- Vos questions et informations à partager
- Deux demandes du ministère : 1) lister par une enquête flash les besoins RH du programme, et 2) cartographier les réseaux de soins locaux
- Procédure de mise en œuvre des actions artistiques et culturelles financées par la Fondation Bettencourt-Schueller
- Lancement inespéré de la Cohorte témoin ESPER, parallèle à PEGASE, dans plus de 10 autres Départements ou pouponnières avec l'Inserm et l'AP-HP
- Mécénat de compétence avec la Fondation OKOLA-Doctolib pour préparer le saut à la généralisation
- PEGASE en séance plénière aux Assises de la Protection de l'enfance 29-30 juin à Nantes
- Lancer le chantier d'une dizaine de cas biographiques avec suivi PEGASE (confié aux psychologues sur une trame prédéfinie)
- Refondre la formation : votre avis

Points évoqués



ACTUALITÉS

Marseille : ça se passe bien mais, quand les enfants sortent, ça devient compliqué avec la PMI, on reste en attente de la convention avec eux, la gestion des licences.

DR: C'est une difficulté qui émerge après 1 an et demi de fonctionnement, avec le turn-over, difficulté de ne pas perdre le sens de PEGASE, c'est aussi l'un des enjeux de la généralisation. Voir le gain pour les enfants, les équipes, comment on peut capitaliser cela pour ne pas perdre le sens du programme. On est à presque 400 inclusions, le chiffre de routine d'une trentaine d'inclusions par mois va nous permettre de rester dans les attendus du ministère.

Préparer l'évaluation finale : on va devoir être très proactif sur ce point.

- Valorisation : montrer les effets, les bénéfices du programme, en donnant des exemples concrets, pour un enfant, les parents, les équipes. Sur Angers, exemple des parents qui demandent que leur aîné de 7 ans bénéficie de PEGASE, alors que seul le petit dernier y est entré : ça montre que ça a du sens pour les parents.
- On a pensé à solliciter vos psychologues pour qu'ils déroulent un cas qui montre les effets de notre action. Donner un corpus d'exemples dont on pourra présenter les effets et les résultats pour redonner du sens à la fois pour nous, mais aussi à nos tutelles. Valoriser les bénéfices pour les acteurs et les usagers.
- Plusieurs RDV sont importants : les Assises de la PE fin juin, DR va insister sur le sens de PEGASE. Prochainement, il y aura un Copil rassemblant tous les établissements du Grand-Est à l'initiative de l'ARS. De notre côté, lancement d'une ligne d'information

Groupe témoin : 13 établissements se sont portés volontaires avec l'aide du GEPso. Le ministère ne comprend pas que, si on se contente d'une évaluation du processus, on n'a aucune chance que ce programme soit gravé dans le marbre, il faut avoir un élément de preuve avec un comparatif sur des enfants qui ont un suivi lambda. La cohorte va démarrer alors que le ministère reste sur cette position pour le moment.

Le ministère nous a donné 2 nouvelles charges :

1- Analyse sur 15 jours ou 1 mois du temps de travail sur PEGASE: on va vous préparer un canevas. Christelle Faucitano propose de partir d'un cas d'enfant, comme le forfait est calculé par enfant, cela paraît plus pertinent.

Ne pas perdre le sens de PEGASE, assurer une prise en charge optimale des enfants, bien sûr sur le plan sanitaire, mais cette attention a des répercussions sur l'institution, les professionnels et les parents. Cela concourt à créer une constellation professionnelle autour du bébé, avec une préoccupation professionnelle et de l'institution autour de lui.

PEGASE ne peut se réduire à une addition de procédures, qui peuvent devenir une charge si le sens n'y est plus. C'est vrai que les difficultés de ressources humaines, le turn over dans l'encadrement et les professionnels sont des problèmes objectifs qui peuvent peser.

Cela demande un effort pour ne pas se retrouver submergé par la tâche sans avoir les moyens d'évaluer le bénéfice pour les acteurs et les usagers. Néanmoins, PEGASE invite à se fixer un cap institutionnel et s'y tenir. Il faut inventer des outils pour animer cet esprit dans l'établissement et avec les partenaires, le comité de pilotage local en est un exemple, un petit colloque local peut aussi le permettre comme l'exemple de Chambéry.

Importance de renseigner les données sociales, qui peuvent permettre aux médecins de poser des diagnostics. Le dossier social est long à saisir, mais est primordial car il traduit le parcours de l'enfant, qui va suivre l'enfant toute sa vie. Peut-être serons-nous contraints à hiérarchiser son contenu entre l'indispensable, le nécessaire et le souhaitable.

FG souligne le manque de sens porté par les instances en PE, la poupe accueille 40 enfants avec la part des 3-6 ans qui augmente. Pas d'instances de régulation et de dialogue, cela impacte le parcours de santé de ces enfants et le parcours tout court, et génère de grosses difficultés actuellement. DR : c'est tout à fait juste ce que vous dites, justement avec ce programme, on a une chance c'est qu'il structure la pec de ces enfants, et dans la demande du ministère, ce qu'on peut y voir, c'est la possibilité de rassembler les difficultés qu'on rencontre non pas comme une revendication, mais comme un constat dans une fonction de lanceur d'alerte. EX : droit à la sécurité sociale, qui va nous amener à rencontrer le Défenseur des Droits. Et décliner cela sur d'autres versants afférents. C'est la question de l'orientation d'un enfant vers d'autres structures parce qu'il n'y a pas de place, par exemple.

Notre principe : essayer d'appliquer un protocole et révéler les difficultés que cela implique et du coup les faire valoir. C'est un des points fondamentaux du "regardez ce qui se passe dans le

concret”, avec la force du nombre. Il faut répondre à la demande du ministère mais la subvertir en allant beaucoup plus loin, saisir cette opportunité pour mettre en lumière les besoins non couverts (et non pas raisonner à moyens constants).

2- Faire une cartographie de votre réseau de soin, (par exemple les Ardennes, qui créent un réseau avec des médecins libéraux dans une zone proche du désert médical, etc.) pour présenter les différentes configurations locales et démontrer qu’on n’est pas forcément soumis à la fatalité.

Simplement lister les professionnels de santé qui travaillent avec le programme et leur statut (libéral, PMI, vacataire, hospitalier, etc...) avec un commentaire sur opportunité et difficultés.

Fondation Bettencourt Schueller: s’était positionnée sur la boîte à culture, elle se propose de nous transmettre tous les fonds sur cette première année pour faire démarrer la cohorte ESPER

Comment gérer ces fonds :

- identifier une personne dans votre établissement, peut-être votre secrétaire de direction ? Merci de nous transmettre ses coordonnées,
- la convention
- faire des proposition pour l'utilisation de cet argent, pour qu'on s'y retrouve
- mettre votre établissement en lien avec Angèle : angele.trullen@programmepegase.fr

GA : est-ce que les déplacements sont admissibles à cette subvention ? Emmener un groupe à Paris pour une journée. c’est 6000€. Jusqu’à quel point ça rentre ou ça ne rentre pas pour y aller?

DR : Il faut qu’on en discute avec Bettencourt pour que ce soit clair pour tous. Le plus simple c’est que vous nous présentiez vos projets et on leur soumet dans la transparence.

Mécénat technique avec la fondation OKOLA pour penser la généralisation

CF : relation avec Cocon le réseau de suivi des prémats et enfants vulnérables. L’objectif des échanges était de fixer des critères, dans la pratique les médecins cocon sont hospitaliers, donc les enfants sont entrés dès la maternité dans ce dispositif. Éthiquement, faire rentrer des enfants dans les 2 dispositifs paraît litigieux. Selon DR, pour le ministère, faire entrer un enfant dans les 2 réseaux en même temps ne pose pas de problème car ce sont 2 expérimentations ; après, pour

la généralisation, ce sera autre chose. Il n'y a pas de concurrence mais complémentarité : PEGASE offre un environnement de PEC que n'a pas Cocon. Par exemple, ce qui a été décidé dans les PDL (où 3 départements sur 5 sont dans PEGASE), c'est de s'organiser sur qui fait quel bilan médical, et le transmettre en PDF à l'autre réseau. Ce qui compte, c'est que l'enfant soit vu à cet âge-là. Il faut formaliser davantage les relations entre les uns et les autres sans que cela soit concurrentiel.

Sur Marseille, les coordinatrices ont toutes reçu délégation médicale du médecin de l'établissement pour saisir les données médicales dans le Mediateam. Marseille donne son autorisation pour que l'ECNP transmette ce document à la direction de Nîmes.

Guillaume Albert nous informe de son départ du FDE des Ardennes, Delphine Allera prendra la suite pour un temps.

Licences externes : On a consommé notre lot de licences, on va devoir en racheter d'autres.

Ce compte-rendu sera versé à votre CdP

Rappel du lien <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasedirection>

Contact Boîte à Culture : angele.trullen@programmepegase.fr

**Prochaines réunions ZOOM le lundi 3 avril de 9h30 à 10h30, le mardi 9 mai,
et ensuite le lundi 26 juin.**